

## Les conditions de logement des étudiants

Ce numéro d'OVE Tours Actu' présente une partie des résultats de l'enquête « Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ? » en relation avec la thématique du logement des étudiants.

On constate que 70% des étudiants qui terminent leur première année à l'université de Tours ont un logement indépendant de celui de leurs parents. Cette situation leur a essentiellement permis de se rapprocher de leur lieu d'études, sans pour autant rompre le contact avec eux. Par exemple, une proportion importante d'étudiants (42%) garde un lien étroit avec ses parents en retournant régulièrement chez eux le week-end et/ou la semaine. Ce sont des "décohabitants partiels". Ces étudiants sont souvent plus aidés par leurs parents pour la prise en charge de certaines de leurs dépenses (loyers, factures, nourriture...).

Même si les étudiants sont globalement satisfaits de leur logement (pour 86% d'entre eux), leur appréciation de leurs conditions de vie diffère selon les manières d'habiter : logement dans le privé, en résidence universitaire (CROUS), en résidence étudiante privée, chez la famille ou chez leurs parents, ou encore logement seul, en couple ou en colocation. Pour des raisons de proximité, ce sont les étudiants d'Indre-et-Loire qui continuent à habiter le plus fréquemment chez leurs parents. Ces « non-décohabitants » sont globalement les plus satisfaits de leurs conditions de logement.

Le logement des étudiants est communément défini comme un espace de résidence destiné à rapprocher le jeune de la ville de ses études et des lieux ressources de sa scolarité (bibliothèque, restaurant universitaire...). Ce logement revêt plusieurs formes qui vont du logement « pour étudiants » (chambre de cité universitaire) au logement indépendant privé. L'occupation d'un logement personnel dans la ville de ses études constitue chez la majeure partie des jeunes concernés la première mobilité résidentielle individuelle. On parle de décohabitation. Il reste qu'un nombre encore conséquent d'étudiants entre à l'université tout en étant hébergé par ses parents. Logiquement, on nomme cette situation la cohabitation.

En général, la mobilité résidentielle des étudiants est à mettre essentiellement à l'actif : des étudiants des zones rurales et des petites villes de province qui partent étudier dans les grandes villes, des étudiants étrangers qui viennent faire leurs études en France. De cette manière, l'accès à l'université et la mobilité résidentielle qui en découle définissent pour ces jeunes une réelle migration. Tous ont pour point commun d'être, en quelque sorte, « étrangers » dans la ville où ils vont faire leurs études.

À la découverte de la ville s'ajoute la découverte d'un logement personnel. Cette découverte est une étape significative de la vie des jeunes adultes qui leur demande d'élaborer les termes de leur vie indépendante. Cette étape est le plus souvent marquée par l'ambivalence : la

satisfaction d'assumer son autonomie et l'épreuve de la solitude. Mais la construction de cet espace d'autonomie qu'est le logement étudiant indépendant ne signifie pas absence de liens avec la famille d'origine. Les travaux de sociologie de la jeunesse analysant la décohabitation des jeunes de la maison parentale ont toujours souligné que cette étape de la vie était accompagnée de retours réguliers et fréquents chez les parents, à l'occasion des week-ends ou des vacances. Ainsi une majorité d'étudiants retourne au domicile parental tous les week-ends ou tous les quinze jours, et pendant les vacances universitaires. Cette fréquence vaut surtout pour les étudiants inscrits dans les premières années universitaires ; elle tend à s'espacer avec la montée dans les cycles, mais reste quand même très régulière. Reprenant une expression empruntée à Valérie Erlich (1998), on peut dire que le « vécu (des étudiants) renvoie à une double vie »<sup>1</sup>. Pour les étudiants Rabelaisiens, cela se traduit par l'alternance semaine à Tours- lieu des études / week-end dans la ville d'origine. Si des raisons pratiques guident ces retours (lavage du linge, rendez-vous médical, ...), elles soulignent aussi le maintien d'ancrages identitaires dans le lieu d'origine. La fréquence de ces relations révèle aussi l'importance de l'aide familiale dans la prise en charge du coût financier des études supérieures en général et du logement en particulier.

<sup>1</sup> ERLICH V., Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation, Préface de Roger Establet, Paris, Armand Colin, « Références » Sociologie, 1998

Passant maintenant du général au local, l'enquête « Conditions de vie » réalisée entre avril et juin 2009 par l'Observatoire de la Vie Etudiante s'inscrit dans le dispositif de suivi des Rabelaisiens 2008 et rend compte de la situation des étudiants de L<sup>1</sup> (et équivalent) alors que l'année universitaire arrivait à son terme. Plusieurs thématiques ont été abordées dans cette enquête : le logement des étudiants, les modes de déplacements, la santé, l'alimentation, les revenus et dépenses ainsi que les relations avec les proches. Cet OVE Tours Actu' présente les résultats concernant la thématique du logement. Cette description des diverses manières étudiantes de se loger sont autant d'éléments significatifs pour comprendre les conditions de vie des étudiants d'aujourd'hui et pour mieux analyser cette étape de construction de l'autonomie des jeunes adultes. Lorsque cela est nécessaire la situation des étudiants de première année est comparée à celle des étudiants de quatrième année afin d'observer l'évolution des conditions de vie au fil du cursus. Ces résultats peuvent également être rapprochés de ceux de la première enquête réalisée au moment des inscriptions à l'université (entre juillet et novembre 2008) intitulée « *Votre projet à l'entrée à l'université* ».

Au final, ce sont 1716 étudiants de L1, soit environ 25% des inscrits, et 376 en M1 (soit 16% des inscrits) qui ont répondu soit à un questionnaire en ligne soit à un questionnaire papier.

Pour obtenir un échantillon d'étudiants représentatif de l'université de Tours, les données ont été redressées sur les critères suivants : le genre, le statut de boursier, la filière d'inscription et le département d'origine de l'étudiant. Les caractéristiques de l'échantillon redressé sont présentées dans le tableau ci-dessous. Tous les écarts entre les proportions indiquées dans la suite du texte sont statistiquement significatifs.

**Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon après la procédure de redressement des données**

	Echantillon redressé représentatif de la population des Rabelaisiens
Genre	Femme : 59% ; Homme : 41%
Statut de Boursier	Boursier : 38% ; Non boursier : 62%
Série de bac	S : 48% ; ES : 24% ; L : 15% ; STG : 4% ; autre bac technologique : 3% ; Equivalence : 3% ; Bac professionnel : 1%
Mention au bac	P : 45% ; AB : 30% ; B : 20% ; TB : 5%
Origine géographique	Indre-et-Loire : 40% ; Départements limitrophes : 24% ; Autres départements : 32% ; DOM-TOM ou étranger : 4%

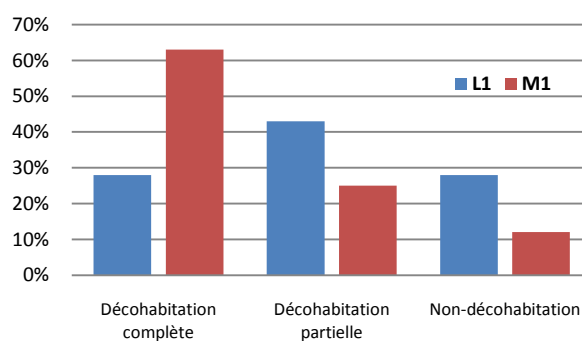
<sup>2</sup> Afin de ne pas alourdir le texte, nous utiliserons les termes « L1 » et « M1 » pour désigner respectivement l'ensemble des étudiants inscrits en première année (toutes filières confondues) et l'ensemble des inscrits en quatrième année.

## LES ETUDIANTS « DECOHABITANTS »

Avec l'entrée à l'université, une majorité d'étudiants vont accéder pour la première fois à un logement indépendant. Cette situation nouvelle (la décohabitation du domicile parental) prend diverses formes. On distingue d'une part les situations de décohabitation partielle qui concernent les étudiants ayant quitté le domicile parental mais revenant fréquemment chez leurs parents le week-end et/ou en semaine ; d'autre part les situations de décohabitation complète quand l'étudiant vit la semaine et le week-end dans son logement personnel. D'autres étudiants restent vivre au domicile des parents. Nous les appellerons dans cette publication des « cohabitants » ou des « non-décohabitants ».

L'enquête montre que les étudiants de L1 sont majoritairement décohabitants (71%) : 43% sont en décohabitation partielle et 28% sont en situation de décohabitation complète. Quant aux cohabitants, ils représentaient 28% des étudiants de L1 à l'issue de l'année universitaire. En comparaison, la part des étudiants de M1 résidant toujours chez leurs parents est nettement inférieure (12%), tout comme ceux en situation de décohabitation partielle (25%). Par conséquent, entre les trois années qui séparent les L1 des M1, l'autonomie à l'égard des parents se renforce, et la progression de la décohabitation traduit ce mouvement.

**Graphique 1 : Taux de décohabitation selon l'année d'études**



Le plus souvent, les étudiants de L1 décohabitants occupent leur logement depuis la rentrée universitaire (64%), et pour un tiers cette décohabitation a eu lieu avant la rentrée universitaire : il s'agit alors pour la plupart d'étudiants redoublants leur première année ou venant d'une autre université. En revanche, la décohabitation se produit rarement en cours d'année : seuls 2% des L1 décohabitants ont été dans ce cas.

Les étudiants de M1 ont pour la plupart (62%) déménagé au moins une fois au cours de leurs études à Tours. Seuls 38% occupent le même

logement depuis leur entrée à l'université. Ce résultat est assez conforme aux idées générales. On a en effet l'habitude de penser que la mobilité intramuros des étudiants est un comportement fréquent : les étudiants changeraient tous les ans de logement, souvent dans un but économique : les jeunes quittent leur logement fin mai ou début juin pour en reprendre un nouveau à la rentrée (les mois d'été étant ainsi économisés). Les résultats de l'enquête démontrent que la mobilité résidentielle au sein de la ville d'études est un fait avéré et suggère une capacité des étudiants à « bouger ». Ils sont plus de la moitié, en quatrième année, à déclarer avoir occupé au moins trois logements depuis leur arrivée à l'université. En quatrième année, ceux qui se déclarent en couple et surtout en colocation sont les plus « mobiles » dans la ville alors que ceux qui vivent seuls sont les plus « sédentaires ». On peut faire l'hypothèse que la vie de couple ou la colocation n'était pas envisagée lors de l'arrivée dans la ville universitaire et que la décision d'expérimenter cette formule a précisément entraîné un déménagement.

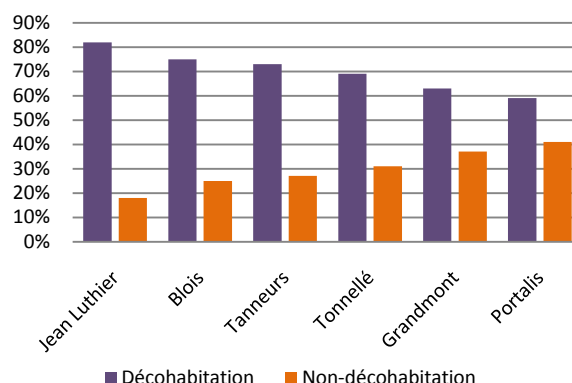
Une approche qualitative permet en partie de confirmer ces points de vue. Ces déménagements multiples sont souvent décrits comme une suite de différents modes d'habiter où la vie seule et la vie à plusieurs s'entremêlent. Par exemple, pour certains, à la vie solitaire va succéder une période de vie en colocation pour déboucher sur une vie de couple. Pour d'autres, la vie en colocation est inaugurale puis se poursuivra par une vie solitaire.

Les combinaisons sont variées et il ne s'agit pas d'en faire une présentation exhaustive. Cela illustre les évolutions rythmées des attentes et des envies des jeunes étudiants en matière de logement qui sont autant d'expérimentations de leurs modes de vie. L'enlacement des périodes de vie à plusieurs et des périodes de vie en solitaire est à ce titre intéressant à noter.

L'avancée dans le cursus n'est cependant pas le seul facteur influençant les attentes et les modes de vie des jeunes. Les caractéristiques sociodémographiques ou celles liées à la filière d'études sont autant d'éléments pouvant agir sur le parcours des étudiants. Ainsi, les résultats indiquent que la décohabitation est aussi fréquente parmi les femmes et les hommes et concerne à proportions égales les boursiers et les non boursiers. En revanche, on constate que le taux de décohabitation varie selon le site de formation de l'étudiant (graphique 2). C'est en effet sur le site de l'IUT de Tours que la part des décohabitants est la plus forte. Ceci s'explique certainement par le fait que le recrutement des étudiants au sein des IUT est plus vaste géographiquement. A l'opposé, les étudiants de L1 du site Portalis, qui propose notamment des formations en Droit, Economie, AES sont les plus nombreux à continuer à résider chez leurs parents,

les étudiants du Loiret ou du Loir-et-Cher trouvant dans leur département des formations similaires.

**Graphique 2 : Taux de décohabitation en L1 selon le site de formation**



### Quelles sont les raisons de la décohabitation ?

Les résultats de l'enquête « *Votre projet à l'entrée à l'université* » avaient montré que 70% des étudiants projetaient de s'installer dans un logement différent de celui de leurs parents. Cette décohabitation était donc souvent planifiée avant le début de la rentrée universitaire. Dans l'enquête « *Conditions de vie* », on constate que la principale raison de cette décohabitation, évoquée par plus de 80% des étudiants, est la volonté de se rapprocher du lieu d'études. Si l'on s'intéresse à l'origine géographique des étudiants, on constate que 79% des décohabitants ne sont pas originaires d'Indre-et-Loire, alors que la quasi-totalité (99%) des étudiants qui habitent toujours chez leurs parents résident dans ce département. On retrouve ces mêmes tendances en quatrième année même si, les étudiants dont les parents habitent l'Indre-et-Loire sont bien plus nombreux à être décohabitants qu'en première année (62% contre 29%).

Les trois quarts des étudiants de L1 évoquent en parallèle l'envie d'indépendance comme raison les ayant poussés à quitter le domicile parental. Pourtant, dans certaines filières, cette décohabitation s'est parfois imposée sans que l'envie d'indépendance ne soit présente. C'est particulièrement le cas en Médecine pour le quart des étudiants de L1 ayant décohabité.

### LES LOGEMENTS DES ETUDIANTS

La majorité des étudiants décohabitants de L1 est logée en logement privé (53%) ou en résidence universitaire (CROUS) (21%). Les autres sont logés en résidences étudiantes privées (9%), en HLM (8%) et en chambre chez un particulier (7%). Les logements individuels, par opposition aux résidences

collectives étudiantes, sont ainsi les plus prisés. Cette individualisation du logement s'accroît encore en quatrième année : entre ces deux années, le pourcentage d'étudiants logés en résidence collective passe de 30% à 23%.

Ce sont majoritairement les agences immobilières et les petites annonces (presse internet...) qui ont permis aux étudiants de trouver leur logement dans le parc privé ou leur appartement en résidence étudiante privée. Pour les chambres chez un particulier, ce sont les connaissances et les affiches sur un site universitaire qui ont relayé l'information sur ces logements. Les étudiants des résidences universitaires s'inscrivent dans une autre logique, puisqu'ils doivent d'abord déposer un dossier au CROUS pour prétendre à cette forme de logement.

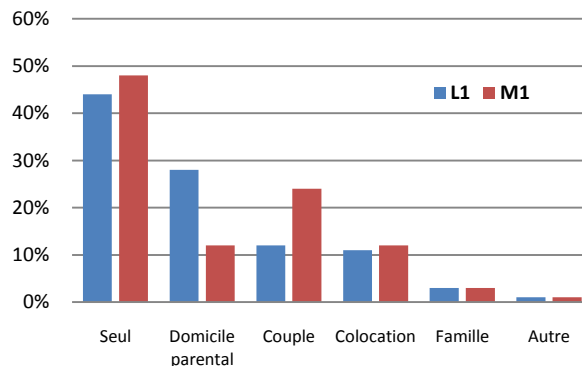
Pour la majorité des étudiants de L1, c'est le sentiment de liberté qui prédomine depuis qu'ils n'habitent plus chez leurs parents. Ce sentiment de liberté peut être accompagné d'épanouissement (pour 46% des étudiants), mais aussi de solitude (49%), comme par exemple pour les étudiants logés chez un particulier. Le sentiment d'inquiétude à devoir se débrouiller seul est parfois présent, et le plus fortement chez les étudiants logés en résidence universitaire. A titre de comparaison, en M1, le sentiment de solitude demeure (39%) mais le sentiment d'épanouissement est plus important (56%).

### Avec qui vit-on ?

On constate une diversité des manières d'habiter parmi les étudiants de l'université de Tours : logement seul, en couple, en colocation, chez la famille, et chez les parents pour les « non-décohabitants ». Ces modalités évoluent au cours du cursus comme le souligne le graphique 3. La part des étudiants en appartement seul, en colocation ou chez la famille, est comparable en L1 et M1. En revanche,

en M1, la part des étudiants qui habitent chez les parents diminue en faveur du logement en couple, formule qui devient seconde après le logement seul.

**Graphique 3 : « Manières d'habiter » selon l'année d'études**

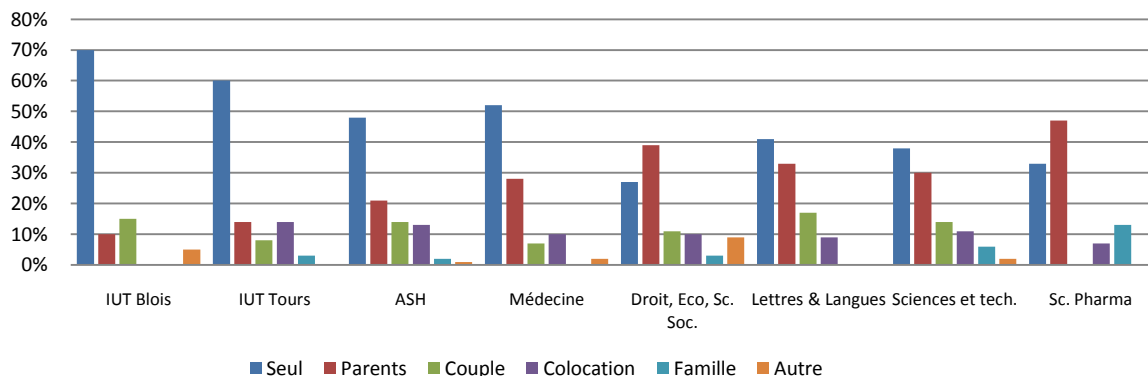


Le mode de logement choisi est également influencé par la formation suivie (graphique 4) : ce sont les étudiants de l'IUT de Tours qui plébiscitent le plus la colocation en L1 (14% d'entre eux) ; le logement en couple est surtout choisi par les étudiants de l'UFR Lettres et Langues (17%) ; le logement chez un membre de la famille par les étudiants de pharmacie (13%) et le logement, seul, par les étudiants des IUT de Blois et de Tours (entre 60 et 70%) à l'inverse des étudiants de Droit qui le choisissent beaucoup moins (27% d'entre eux)

### Le logement en couple

Un peu plus d'un étudiant sur 10 inscrit en L1 vit en couple (12%). Ces couples occupent très majoritairement un logement dans le secteur privé (79%). Les autres se répartissent entre les HLM (10%), les résidences universitaires (6%) et les chambres chez un particulier (2%). Comparativement, en M1 les couples occupent soit un logement privé (86%), soit un logement en HLM (14%). Les étudiants de M1 occupent également des habitats de plus grande surface : 70% vivent dans

**Graphique 4 : "Manières d'habiter" par composante**



des F1bis/F2/F3 et 20% dans des studios. En revanche, en L1, 52% habitent dans des F1bis/F2/F3, 37% dans des studios. La petite taille globale de ces logements explique la plus mauvaise appréciation de la superficie par les étudiants de L1 par rapport aux étudiants de M1.

Les étudiants vivant en couple sont ceux qui considèrent le plus leur logement comme un lieu d'intimité, et majoritairement un lieu pour recevoir des amis. La représentation de leur logement ne se limite donc pas à un lieu de travail. Leur mode de vie implique en outre des dépenses « autres que le logement » plus importantes que pour les autres étudiants : 253€/mois en moyenne contre 170€. Ce sont aussi ces étudiants qui ont le temps d'activité salariée le plus important.

### Le logement en colocation

Les étudiants de L1 qui ont adopté le principe de la colocation sont presque aussi nombreux que ceux vivant en couple (11%). Ce mode de logement ne semble ni progresser ni diminuer au cours des études puisque les étudiants de M1 sont presque autant (12%) à opter pour la colocation. Sept étudiants de L1 sur dix en colocation louent leur logement dans le domaine privé. Il est intéressant de noter que des colocations s'observent également dans d'autres formes de logement, notamment dans des résidences universitaires, mais aussi dans des chambres proposées par des particuliers. Les

surfaces sont alors réduites et on peut se demander si ce choix résidentiel n'est pas contraint par une situation économique difficile. Une autre hypothèse serait que certains de ces étudiants ont déclaré vivre dans une chambre mais à l'intérieur d'un appartement plus grand, lequel serait le lieu de la colocation. Ainsi, la part des colocations au sein d'une chambre pourrait être minimisée au profit d'appartement plus grand.

De manière inattendue, on constate que les étudiants en colocation sont beaucoup plus nombreux à être en décohabitation partielle puisque trois sur quatre rentrent régulièrement chez leurs parents en semaine et/ou le week-end.

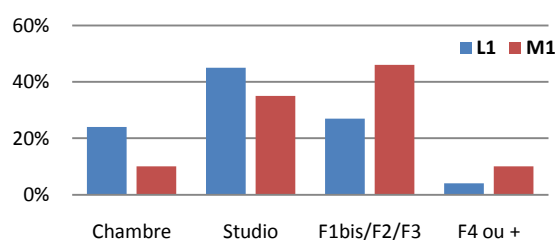
## LES CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

Les données de l'enquête permettent de donner quelques renseignements sur la taille des logements occupés par les étudiants. Néanmoins, dans le questionnaire, cette taille n'a pas été appréhendée en référence à une surface exprimée en m<sup>2</sup> mais à partir des catégories de logements : chambre ; studio/F1 ; F1bis, F2, F3 ; F4 ou +. Même s'il n'y a pas une stricte adéquation entre la catégorie du logement et la surface, nous partons du principe que les différentes catégories proposées montrent un agrandissement de la surface du logement. Cette description en catégorie a également l'avantage de différencier les logements selon le nombre de pièces. Souvent, ce n'est pas tant le fait d'occuper un petit logement qui peut poser problème que le fait d'habiter dans un logement d'une seule pièce, où il n'est pas d'emblée possible d'opérer des distinctions d'usage entre les différents espaces du logement.

Parmi les étudiants de L1 ne vivant plus quotidiennement chez leurs parents, près de 7 sur 10 vivent dans des logements de petite taille : 24% des étudiants sont logés en chambre, 45% en studio, 27% en F1 bis/F2/F3 et seulement 4% en F4 ou plus.

En M1, la taille du logement augmente, comme le montre le graphique 5.

Graphique 3 : taille du logement selon l'année d'études



En termes d'équipement informatique, on constate que 91% des étudiants de L1 possèdent un ordinateur. Leur utilisation en est quotidienne. Mais, ils sont 23% à ne pas avoir de connexion à internet dans leur logement. Les moins équipés en connexion

### ZOOM SUR LES ETUDIANTS BOURSIERS

Le montant des dépenses occasionnées par la décohabitation (loyer, factures, alimentation, transport...) est équivalent pour les boursiers et les non boursiers. Pourtant les étudiants boursiers sont moins aidés par leur famille et doivent souvent assumer seuls l'ensemble de ces dépenses comme le montre le tableau ci-dessous. D'ailleurs peu d'étudiants boursiers estiment que leurs revenus actuels sont adaptés à leurs besoins (20% pour les boursiers, contre 40% pour les non boursiers). L'ensemble des dépenses qu'ils assument seuls expliquent une estimation du revenu mensuel nécessaire à leur style de vie souvent plus élevée que celle des non boursiers (477€/mois en moyenne pour les boursiers contre 413€/mois chez les non boursiers).

	Boursiers	Non-boursiers
Paiement du loyer par les parents	26%	69%
Paiement des factures (EDF, eau...) par les parents	29%	62%
Paiement des frais de transport par les parents	23%	56%
Paiement des dépenses d'alimentation par les parents	42%	58%

*Note de lecture : le loyer est payé par les parents pour 26% des étudiants boursiers.*

sont les étudiants vivant en résidence universitaire (malgré l'installation du Wifi) ou chez les particuliers.

Concernant les équipements d'information et de communication, on remarque que la majorité des étudiants décohabitants de L1 ont une télévision et plus de la moitié (52%) la regarde tous les jours. Ils disposent également en majorité d'une radio, mais moins de la moitié l'écoute tous les jours (42%).

**Tableau 2 : Equipements dont disposent les décohabitants selon l'année de cursus**

Equipement	Possession de l'équipement	
	L1	M1
Télévision	74%	82%
Radio	79%	87%
Ordinateur	91%	100%
Accès Internet	77%	88%
Console de jeux	25%	35%
Réfrigérateur	99%	99.5%
Plaques de cuisson	98%	97%
Four	66%	84%
Lave-linge	33%	53%

## LE COUT DU LOGEMENT

Parmi les étudiants en décohabitation partielle, 66% ont leur loyer (y compris les charges afférentes : eau, électricité, impôts...) totalement pris en charge par leurs parents contre 49% des étudiants en décohabitation complète. Cette prise en charge est quasi-totale pour les étudiants logés dans le secteur privé. Ce sont les étudiants qui habitent en résidence universitaire (CROUS) qui sont le plus souvent seuls à assumer la charge de leur loyer. Ils sont un sur deux dans cette situation. Ce constat peut être mis en relation avec le fait que les étudiants boursiers sont largement majoritaires dans les logements du CROUS (voir l'encadré « Zoom sur les étudiants boursiers », page 5).

**Tableau 3 : Prise en charge du loyer par les parents selon le type de logement (en première année)**

Type de logement	Prise en charge du loyer par les parents		
	En partie	En totalité	Non
Logement HLM	22%	56%	22%
Logement du parc privé	9%	66%	25%
Chambre chez un particulier	25%	58%	17%
Résidence étudiante privée	6%	84%	10%
Résidence universitaire du CROUS	18%	32%	50%

Pour les dépenses autres que celles liées au logement, ce sont encore les étudiants en décohabitation partielle les plus souvent aidés par leurs parents pour les provisions alimentaires (57% en reçoivent souvent, contre 38% des étudiants en

## ZOOM SUR LES RESIDENCES UNIVERSITAIRES.

Les résidences universitaires représentent 21% du logement étudiant en L1 avec une proportion un peu plus importante d'hommes (26% pour 17% de filles). Ces logements sont surtout occupés par des étudiants boursiers (80% des étudiants).

Parmi les étudiants boursiers, 40% sont en résidence universitaire, contre 6% des étudiants non boursiers. Ceci peut s'expliquer par le fait que les étudiants boursiers sont prioritaires pour ces logements et qu'ils sont d'un moindre coût.

On constate une nette diminution du logement en résidence universitaire parmi les étudiants de M1, puisqu'il ne représente plus que 14% des situations. La proportion d'étudiants boursiers est toujours importante mais ils sont nombreux à avoir préféré un logement dans le parc locatif privé. Il est à noter que 95% des boursiers de M1 qui sont en logement CROUS ne sont pas originaires de l'Indre-et-Loire.

Les résidences universitaires offrent le coût de logement le plus bas, en particulier lorsqu'il s'agit de chambre. La moyenne des loyers à Tours se situe à 262€ par mois. Malgré ces bas loyers proposés par le CROUS, la moitié des étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas satisfaits de ce montant. Nos analyses ont montré que la satisfaction par rapport au prix du loyer n'était pas liée au montant du loyer, mais qu'elle était sûrement à rechercher dans le rapport qualité / prix.

On constate que les étudiants logés en résidence universitaire sont souvent les plus proches de leur lieu d'études mais aussi les plus éloignés du centre ville. Cependant, cet éloignement du centre ville ne semble pas les isoler complètement puisque ce sont les plus satisfaits de leur proximité aux autres étudiants. En revanche, la superficie des logements semble problématique. Ce sont ces étudiants qui en sont le moins satisfaits (53% d'entre eux).

Au final, 85% des Rabelaisiens en résidence universitaire expriment un avis positif ou très positif sur leur logement.

décohabitation complète). Ils bénéficient également plus souvent du prêt d'une voiture, de cadeaux d'équipements ou de vacances offertes. Les étudiants qui vivent toujours chez leurs parents profitent encore plus de ces avantages.

Enfin, on constate une différence de prise en charge des frais divers (transports en commun, factures, frais de santé...) par les parents selon que l'étudiant rentre régulièrement ou non chez eux. Elle est en effet plus importante pour les étudiants en décohabitation partielle, alors que les étudiants en décohabitation complète doivent plus souvent les assumer seuls.

Quelle que soit la fréquence des retours dans la famille, l'investissement moyen dans le loyer semble être le même pour tous les étudiants. Cependant, la proportion de loyers très élevés est plus importante parmi les étudiants en décohabitation complète (en relation avec la surface moyenne plus grande de leur logement). L'ensemble des autres dépenses (transport, loisirs, études, communication, nourriture, boissons...) est également plus importante chez les étudiants en décohabitation complète (185€/mois en moyenne) que chez les décohabitants partiels (150€/mois en moyenne).

Ce sont les logements en résidence universitaire et en chambre chez un particulier qui sont les moins onéreux (loyer moyen de 262€/mois pour le CROUS, et de 251€ chez un particulier). A l'inverse, les dépenses dues au logement sont nettement supérieures pour les résidences étudiantes privées (372€/mois en moyenne), ainsi que pour les logements du parc privé : 384€/mois en moyenne pour un logement seul, et 376€/mois pour une colocation (ce qui apparaît relativement élevé pour un logement dont le coût est divisé entre plusieurs colocataires).

**Tableau 4 : Coût du logement selon l'année d'études**

Type de logement	Loyer moyen	
	L1	M1
Logement HLM	317 €	363 €
Logement du parc privé	367 €	471 €
Chambre chez un particulier	251 €	457 €
Résidence étudiante privée	372 €	512 €
Résidence universitaire du CROUS	262 €	248 €

On constate enfin que les montants déclarés par les étudiants tourangeaux sont inférieurs à la moyenne nationale observée pour le coût du logement étudiant<sup>3</sup> (389€/mois pour une colocation dans le privé, et 417€ pour un logement seul dans le privé) et sensiblement équivalents pour les logements en résidence universitaire (254€/mois pour le CROUS au plan national). Ces données nationales issues des travaux de l'Observatoire national de la vie étudiante sont cependant à nuancer dans la mesure où les loyers parisiens influencent fortement la moyenne : un logement coûte en moyenne 328 euros par mois dans les agglomérations de moins de 200 000 habitants et 523 euros par mois en moyenne à Paris.

<sup>3</sup> Les étudiants en France, Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse, sous la direction de L. Gruel, O. Galland et G. Houzel, 2009.

## DECOHABITER ET TRAVAILLER ?

La décohabitation ne semble pas occasionner davantage de travail rémunéré. En effet, les étudiants qui occupent un logement indépendant sont 48% à avoir (ou à avoir eu au cours des six derniers mois) une activité salariée et 52% à ne pas avoir travaillé. Ces proportions sont sensiblement les mêmes, mais inversées, chez les étudiants résidant au domicile parental : 52% ont eu une activité salariée au cours des six derniers mois contre 48% qui n'ont pas travaillé.

Cependant, la quotité de travail n'est pas la même selon le mode de logement puisque ce sont les étudiants vivant chez leurs parents, en colocation ou chez un membre de la famille qui ont la quotité de travail la plus faible (entre 23h et 27h/mois en moyenne) alors que les étudiants en couple travaillent davantage (33h/mois en moyenne).

On relève par ailleurs une influence de l'origine sociale puisque parmi les décohabitants, ce sont les enfants d'ouvriers ou de parents sans activité professionnelle qui sont les plus nombreux à travailler, respectivement 69% et 64% d'entre eux.

On constate également que ce sont les étudiants logés en HLM qui sont les plus nombreux à travailler (65% d'entre eux), à l'inverse des étudiants logés chez un particulier (27% d'entre eux).

## LES RELATIONS A LA FAMILLE

Le tableau 5 permet d'apprécier la fréquence des contacts avec les parents selon le mode de logement.

**Tableau 5 : Fréquence des contacts avec les parents selon le mode d'habitation (en première année)**

Manière d'habiter	Retour régulier chez les parents (week-end et/ou semaine)	
	Oui	Non
Colocation	75%	25%
Seul	58%	42%
Famille	62%	38%
Couple	44%	56%

Concernant le climat des relations, les décohabitants déclarent avoir de bonnes relations avec leurs parents : 78% les jugent agréables et 22% estiment qu'elles sont parfois tendues. Cette proportion est cependant plus élevée parmi les décohabitants partiels : 79% jugent leurs relations avec leurs parents agréables, contre 73% des étudiants en décohabitation complète. D'ailleurs, on constate que ce sont les étudiants en colocation (qui sont 75% à rentrer régulièrement chez leurs parents) qui ont le plus souvent de bonnes relations avec les parents alors que les étudiants en couple

sont ceux qui ont le plus fréquemment des relations parfois tendues.

Quant aux cohabitants, même si deux tiers d'entre disent avoir des relations agréables avec leurs parents, il apparaît qu'ils sont les plus nombreux à signaler des relations parfois tendues voir souvent conflictuelles avec eux (33%).

## LA SATISFACTION PAR RAPPORT AU LOGEMENT

Au final, les étudiants de L1 semblent globalement satisfaits de leur logement, qu'ils habitent chez leurs parents, ou qu'ils soient en décohabitation partielle ou complète : 86% en sont très satisfaits ou plus ou moins satisfaits. Cependant, on constate qu'il y a un peu plus d'insatisfaits parmi les étudiants en décohabitation complète (17% d'insatisfaits, contre 13% pour les étudiants en décohabitation partielle et 11% pour les étudiants vivant chez leurs parents). La majorité des étudiants qui ne sont pas satisfaits de leur logement envisagent de le quitter prochainement le plus souvent parce qu'il ne correspond effectivement plus à leurs attentes (36%), ou parce que ces étudiants projettent de s'installer en couple (12%). 70% des étudiants satisfaits de leur logement n'envisagent pas de le quitter, sauf lorsqu'ils projettent de quitter l'université.

**Tableau 6 : Pourcentage d'étudiants de première année insatisfaits de leur logement ayant l'intention de le quitter et raisons du départ**

Intention de quitter le logement	Si oui, raisons de ce départ	%
Je n'envisage pas de le quitter		14%
J'envisage de le quitter	car mon logement ne correspond plus à mes attentes	36%
	car je pars m'installer avec mon (ma) petit(e) ami(e)	12%
	pour d'autres raisons	12%
	car je vais quitter l'université François-Rabelais	9%
	car je dois le laisser l'été pour des raisons financières	6%
	car je vais bientôt partager une colocation	6%
	pour d'autres problèmes financiers	5%

Les analyses mettent en évidence des différences d'appréciation selon le type et les manières d'habiter. En effet, les étudiants logés en résidence universitaire sont ceux qui émettent le moins d'avis "très positifs" sur leur logement : seuls 10% en sont très satisfaits contre 51% par exemple pour les logements dans le privé ou 38% pour les résidences étudiantes privées. Les étudiants logés

chez un particulier semblent également peu satisfaits : 12% ne sont pas "satisfaits du tout" de leur logement, contre 2% dans le parc privé ou 6% en résidence étudiante privée.

Considérant les manières d'habiter, il apparaît que ce sont les étudiants en couple qui sont les moins satisfaits de leur logement : 9% ne sont pas du tout satisfaits contre 4% des étudiants vivant seul.

### Une appréciation nuancée

La satisfaction globale liée au logement doit être nuancée selon des critères spécifiques à chaque configuration. Ainsi, les résultats montrent que ce sont les étudiants des résidences universitaires et ceux en couple qui ont la plus mauvaise appréciation **de la superficie de leur logement**. Pour les logements universitaires, ils sont 41% à ne pas en être satisfaits, contre moins de 7% pour les autres types de logements. On constate également que les étudiants logés chez un particulier sont les plus satisfaits **du prix du loyer**, à l'inverse des étudiants logés au CROUS ou en résidence étudiante privée. Enfin, il semblerait que les étudiants logés en HLM soient les moins satisfaits **du calme** de leur logement (41% d'insatisfaits), à l'inverse des étudiants logés chez un particulier (seulement 6% d'insatisfaits).

Les étudiants qui vivent encore chez leurs parents se déclarent globalement satisfaits de leur logement. Même si, comme nous l'avons vu plus haut, la part d'étudiants ayant régulièrement des relations conflictuelles avec leurs parents est plus importante pour ce mode de logement, habiter chez ses parents présente l'avantage d'avoir peu de souci d'argent et de contraintes matérielles. Ces étudiants apprécient également de vivre dans un environnement social connu et favorable au maintien des liens familiaux. On notera qu'une petite partie d'entre eux (8%) versent une contribution financière à leurs parents.

En conclusion, les résultats de l'enquête « Conditions de vie » de l'Observatoire de la Vie Etudiante, ici présentés sous l'angle de la thématique du logement, nous confirment que l'étudiant moyen n'existe pas. On constate des situations diverses et contrastées dans les manières qu'ont les étudiants de se loger (logement en appartement privé, logement en résidence universitaire, vie en couple, en colocation...). Le genre mais aussi le statut de boursier ou encore le lieu de formation et la filière sont des variables à prendre en compte pour comprendre cette variété.

Les comparaisons effectuées entre les étudiants de première année décohabitants et ceux vivant encore chez leurs parents, entre ces mêmes étudiants de première année et les étudiants de M1,



nous invitent à réfléchir à cette question du logement étudiant dans ces aspects dynamiques. En première année, vivre dans un logement indépendant est certes un phénomène majoritaire (71% des L1) mais de nombreux étudiants cohabitent encore avec leurs parents (28% des L1). Cette seule différence sous-tend des conditions de vie pour les jeunes qui sont souvent très éloignées et qui peuvent avoir des répercussions sur la poursuite et la réussite dans les études.

La comparaison effectuée avec les modes d'habiter des étudiants de M1 permet de mesurer l'évolution parcourue entre les deux années, que ce soit du point de vue de l'expérimentation de diverses formes de logement et d'arrangements résidentiels

ou encore de l'évolution des relations familiales : au fil du cursus, on observe ainsi, une diminution du logement en résidence universitaire au profit du logement privé ; la taille du logement croît au fur et à mesure que les étudiants progressent dans leur cursus ; en M1, les étudiants ont plus souvent quitté le domicile parental (même si leurs parents résident en Indre-et-Loire) pour s'installer dans un logement indépendant seuls ou en couple. Cela nous permet de suivre la modification des attentes et des besoins des étudiants en termes de logement mais aussi de suivre les manières dont les jeunes adultes construisent leur chemin vers l'autonomie et l'indépendance.

### Rabelaisiens 2008, les enquêtes déjà réalisées :

- Enquête « Et votre temps libre ? » : cette enquête lancée en mai 2010, porte sur la vie culturelle, sportive, associative et les loisirs des étudiants. Elle est encore ouverte actuellement.
- Enquête auprès des non réinscrits à l'université de Tours après une première année : l'objectif était de connaître les raisons de la sortie de l'établissement et d'appréhender la situation des « non-réinscrits » quelques mois après leur sortie de l'établissement. Les résultats sont en cours de traitement.
- Enquête « Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ? » : lancée au printemps 2009, l'enquête a permis de mieux connaître les conditions de logement, les revenus, l'alimentation, les modes de déplacement, les relations avec leur famille des Rabelaisiens.
- Enquête auprès des sortants de l'université en première année avant la fin du premier semestre : l'objectif de l'enquête était de mieux comprendre les raisons du décrochage précoce. Les résultats sont disponibles sur nos pages web.
- Enquête « Votre projet à l'entrée de l'université » : première enquête du suivi de cohorte des Rabelaisiens 2008, l'objectif était de cerner le projet des étudiants lors de leur entrée en première année à l'université.

### Les projets de la saison 3 :

- L'enquête thématique de la saison 3 des Rabelaisiens 2008 portera sur la construction du projet de formation et/ou professionnel des étudiants. Les résultats seront comparés avec ceux de la première enquête afin de suivre l'évolution du projet au fur et à mesure de la progression dans les études.

### Les derniers numéros d'OVE Tours Actu' parus :

- *Quelle insertion professionnelle en 2008 pour les diplômés de Master 2005 ?*, OVE Tours Actu' n°7, Septembre 2008.
- *Décrochage des Rabelaisiens 2008 au 1<sup>er</sup> semestre : réorientation ou rupture ?*, OVE Tours Actu' n°8, Septembre 2008.
- *Diplômés de Master en 2006 : quel devenir ?*, OVE Tours Actu' n°9, Décembre 2009.

### Comité de rédaction

L. Fazilleau, B. Froment, E. Maunaye,  
L. Nowik, E. Walker

Contact : [ove@univ-tours.fr](mailto:ove@univ-tours.fr)  
Tel : 02.47.36.65.79 - Fax : 02.47.36.66.21

Pour accéder à nos publications :  
[www.univ-tours.fr/chiffresove](http://www.univ-tours.fr/chiffresove)